

marchés mondiaux. Certaines provinces ont déjà conclu des ententes—cinq d'entre elles l'ont déjà fait je crois.

[Français]

LE LAIT NATURE—ON DEMANDE QUE LA SUBVENTION TOUT ENTIÈRE SOIT VERSÉE

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur le président, ma question s'adresse également au ministre de l'Agriculture. A mon avis, le gouvernement, de par la loi, est obligé de verser les fonds aux producteurs de lait. Je comprends également, monsieur le président, les difficultés que rencontre le ministre de l'Agriculture à l'égard du refus des producteurs de lait nature à rembourser les 25c. J'aimerais donc demander au ministre de l'Agriculture s'il est disposé à respecter d'abord la loi qui est adoptée par son propre gouvernement et à verser ces fonds aux producteurs de lait? La position actuelle du gouvernement représente une forme de chantage, savoir si on ne paye pas 25c. on ne reçoit pas les subventions. On sait parfaitement bien que les producteurs de lait ne pourront s'imposer au gouvernement. Je demande simplement au ministre s'il est disposé à respecter une loi qui a été adoptée par son propre Parlement?

[Traduction]

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, le député et moi n'interprétons pas la loi de la même façon. Je lui suggère de la relire: la loi stipule clairement que le gouvernement peut verser une subvention—elle ne dit pas qu'il doit le faire. Certaines provinces ont déjà modifié leur législation pour satisfaire à notre demande, qui leur a semblé juste et équitable.

* * *

L'INDUSTRIE

LA PRÉSUMÉE FUITE DE L'INVESTISSEMENT VERS LES ÉTATS-UNIS—LES MESURES ENVISAGÉES

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Au cours des 12 derniers mois, plus de 627 millions de dollars canadiens ont été investis aux États-Unis et les entreprises démenagent ouvertement aux États-Unis à cause du mauvais climat politique qui existe actuellement au Canada. Quelles mesures le ministre a-t-il prévues pour freiner cette fuite massive des investissements et pour empêcher les entreprises d'aller s'établir aux États-Unis, ce qui ne ferait qu'aggraver nos problèmes de chômage.

L'hon. Jack H. Horner (ministre de l'Industrie et du Commerce): Je voudrais remercier le député de cette question. Au Canada les investissements sont librement consentis comme il se doit dans un pays libre. Je voudrais faire remarquer au député qu'en 1975 les Américains ont investi environ 5.1 milliards de dollars au Canada, qu'en 1976 ils en ont investi à peu près 5.6 milliards et qu'en 1977 ils en investiront plus de 6 milliards. Ils doivent donc accepter le fait que des Canadiens peuvent vouloir investir des capitaux dans leur pays.

● (1432)

M. McKenzie: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je suis loin d'être convaincu par les chiffres du ministre. Pour la première fois en 40 ans, plus d'argent quitte le Canada qu'il n'y en entre. Étant donné que les États-Unis ouvrent des bureaux et organisent chez nous des symposiums

Questions orales

pour aider les entreprises canadiennes à s'établir chez eux à cause du climat politique qui règne au Canada, le ministre veut-il dire qu'il ne prendra aucune mesure pour résoudre ce grave problème?

M. Horner: Monsieur l'Orateur, je suis le premier à reconnaître que le climat politique est très instable au Canada.

Des voix: Bravo.

M. Horner: Je suis ravi d'apprendre que le parti conservateur s'en est finalement rendu compte, monsieur l'Orateur.

Des voix: Bravo.

M. Horner: Les problèmes politiques qui existent actuellement au Canada proviennent du fait que 27 ou 28 p. 100 de la population canadienne, a exprimé le désir de se séparer du reste du pays. Cela engendre un climat économique quelque peu incertain au Canada. Je suis heureux que l'opposition officielle s'en rende compte.

L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE

L'UTILISATION D'AVIONS DE L'ÉTAT PAR LES MINISTRES—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Tom Cossitt (Leeds): Monsieur l'Orateur, en l'absence du premier ministre et du vice-premier ministre, j'aimerais poser au premier ministre suppléant qui est, j'imagine, le ministre des Finances, une question ayant trait à une autre question inscrite au *Feuilleton* et à laquelle on a répondu lundi. Selon cette réponse, les ministres du cabinet ont utilisé les avions du gouvernement 5,000 fois ces dernières années aux frais du contribuable pour se rendre en divers endroits, y compris dans bien des cas leur circonscription. Par exemple, le ministre de l'Agriculture a fait le trajet aller-retour jusqu'à Windsor 188 fois. Le premier ministre suppléant peut-il dire à la Chambre si le gouvernement publiera immédiatement un décret pour mettre fin à cette pratique qui coûte des millions de dollars, et sinon, pourquoi pas?

● (1436)

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur le président, il existe à cet effet des règlements bien connus, et les ministres les suivent en tout temps. Ces avions sont à la disposition des ministres pour l'exécution de leurs fonctions ministérielles. Parfois cela peut signifier revenir de leur circonscription ou y aller. Je pense que la pratique est bien connue. Ces règlements servent très bien les meilleurs intérêts du Canada.

[Traduction]

M. Cossitt: Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire à l'intention du premier ministre suppléant a trait au fait qu'au cours des quelques dernières semaines le premier ministre a beaucoup parlé de restrictions de la part de la population canadienne. J'aimerais lui poser la question suivante: le gouvernement mettra-t-il immédiatement fin aux déplacements aériens comme celui qu'a effectué le ministre de l'Agriculture de sa circonscription de Windsor au centre de villégiature de Myrtle Beach dans les Carolines et, enfin, est-ce la politique du gouvernement de préconiser deux codes de restrictions différents, soit un pour les ministres du cabinet et un autre pour la population canadienne?